

Plus d' ARK'ID... pour moins de RÉSEAU !

CALENDRIER DU PROJET

Après l'avis rendu par le Comité Central d'Entreprise le 13 novembre, le CCHSCT s'exprimera le 25 de ce mois sur les conséquences induites de la nouvelle organisation sur les conditions de travail. Et il y a beaucoup à dire sur le sujet !

Dès le lendemain, en accord avec le CCE, les entretiens RH pourront débuter.

Pendant ce temps, les comités d'établissement locaux vont étudier les impacts de l'organisation en termes d'organisation, d'emploi, de reclassements et de moyens immobiliers dans chaque département.

Leurs avis sont attendus pour la mi-décembre.

Le déploiement aura lieu en 2 phases : La principale mi-avril, puis pour les secteurs restants (Léon-Morlaix, Brest, et Rennes) en septembre 2015.

A ce stade, nous dressons un premier bilan et avons identifié des points de progrès que nous avons présentés à la Direction pour que cette organisation profite aussi aux salariés.

POINTS POSITIFS

. Recentrage de l'activité pour les chargés pro/agri au sein des pôles expertise.

. Création de nouvelles opportunités de carrière dans les caisses territoriales («caisses-mères») et les Directions Départementales avec de nouveaux emplois.

POINTS NEGATIFS

. Déstabilisation des caisses locales (« caisses-filles ») due à la réduction de leurs effectifs. Elles vont devoir gérer la délocalisation de leurs experts. Chaque absence deviendra plus problématique.

. Élargissement vraisemblable du périmètre de mobilité des salariés des CCM au sein de toute leur UT.

. Intensification de la pression commerciale par la mise en compétition des CCM au sein des UT, des UT entre elles-mêmes et des objectifs de conquête plus exigeants.

LES GROS DOUTES

Cette nouvelle organisation du réseau est-elle réellement susceptible de répondre aux attentes supposées de nos clients? Permettra-t-elle une augmentation du PNBA? N'est-elle pas une nouvelle application, cette fois-ci non assumée, de la mission ACE, par une baisse des charges de personnel et « une optimisation des moyens » déjà existants ?

POSITIONNEMENT DE LA CFDT

Pour la CFDT, ce projet aura des impacts conséquents sur les conditions d'exercice de nos métiers. Il prévoit, à terme, une nouvelle et énième réduction des effectifs... dont ceux, paradoxalement, des chargés pro et agri ! C'est aberrant quand on sait le niveau déjà élevé de leur charge de travail et les ambitions de développement que l'entreprise fonde sur cette nouvelle organisation. Le plan 2015 du CMB prévoit la suppression de 30 ETP !!! La CFDT est opposée à cette nouvelle coupe dans les effectifs !!

Nous l'avons dit clairement à la Direction : l'accompagnement des collaborateurs sera un facteur déterminant dans la réussite éventuelle de son projet.

Pour mesurer cette qualité, nous lui avons donc demandé la mise en place d'un baromètre social dans l'entreprise car on ne peut évidemment pas se fier à ses propres « capteurs » pour qui « tout ira bien »... forcément...

Des tensions lourdes existent dans le réseau. Une réorganisation aussi massive ne peut que les exacerber. **Attention à l'explosion sociale !!!**

**« OBSESSION CLIENT » contre
« SATISFACTION SALARIES » ??**

La Direction a transmis en début de semaine un questionnaire-miroir de satisfaction par lequel les salariés sont invités à se juger eux-mêmes. La conclusion à venir est à peine dissimulée, chers collègues... : « vous n'êtes pas tout à fait à la hauteur des attentes de la clientèle !!!»

Nous l'avons écrit dans notre Arc Syndical récent : « l'obsession client » ne doit pas être le camouflage utilisé pour laminer les conditions de travail des salariés du CM Arkea.

Pour la CFDT, dans le cadre du déploiement d'Ark'ID Réseau ou celui de la rénovation de la convention collective (projet Transat), la satisfaction souhaitable de nos sociétaires passe nécessairement par la satisfaction incontournable des salariés du CMB et de toute l'UES Arkade.